

NOUVELLES COUPURES DE 500 DA ET DE 1.000 DA, ET DE LA PIÈCE DE 100 DA

ÉMISSION IMMINENTE

La situation financière des banques est «forte», a indiqué le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, qui a précisé que le système bancaire du pays est en «situation d'excès de liquidité».

En abordant le financement de l'économie lors d'une réunion tenue jeudi dernier à Alger avec les dirigeants des banques aux fins d'information, notamment sur les dernières décisions du Conseil de la monnaie et du crédit prises lors de sa session du 4 novembre en cours, M. Loukal a fait savoir qu'en matière de liquidité bancaire, la situation financière des banques commerciales et, corrélativement, leur capacité à assurer le financement «sain» de l'économie nationale, est «forte» et «établie», ont indiqué à l'APS des responsables de la Banque d'Algérie à propos de la teneur de cette rencontre.

«S'il est vrai que la baisse de la liquidité bancaire, en réalité de la baisse de l'excès de liquidité bancaire, liée aux importants déficits de la balance des paiements, entamée en 2015, s'est poursuivie en 2016, la trésorerie des banques s'est, néanmoins, stabilisée à compter du premier semestre 2017, affichant un niveau de près de 780 milliards de dinars (mds DA) à fin juin 2017», selon M. Loukal. «Cette stabilisation de la liquidité bancaire, au 1^{er} semestre de 2017, est concomitante au lancement des opérations d'open market, d'injection de liquidité à diverses échéances, à partir de mars 2017», a-t-il poursuivi.

Forte augmentation de la liquidité suite à la mise en œuvre du financement non conventionnel

La liquidité s'est, ensuite, fortement accrue dès novembre 2017, suite à la mise en œuvre du financement non conventionnel, a relevé le gouverneur en précisant que cette liquidité a atteint 1.380,6 mds DA à fin décembre 2017, soit une croissance de 77% par rapport à son niveau au 1^{er} semestre de l'année 2017, selon le même responsable. Pour les dix premiers mois de 2018, la liquidité bancaire s'est située entre 1.400 et 1.500 mds DA, a-t-il détaillé.

Selon M. Loukal, depuis janvier 2018, le système bancaire algérien, dans sa globalité, «est en situation d'excès de liquidité qui lui permet d'assurer aisément les besoins de financement sain de l'économie nationale». Par ailleurs, il a rappelé avec insistance à la place bancaire du pays



Ph. Nacéra I.

l'importance de l'inclusion financière qui doit être accompagnée par des efforts accrus, en matière d'attractivité et de captage de la ressource, notamment celle échappant au circuit traditionnel bancaire.

C'est ainsi que le gouverneur de la Banque centrale a rappelé la nécessité d'une inclusion financière efficace destinée à assurer, à l'économie, une croissance inclusive.

En effet, «ces deux fonctions étant indissociables pour la poursuite du développement et de la diversification plus prononcée de notre économie, et ce, d'autant que les obstacles à l'inclusion financière ont été levés par la Banque d'Algérie, à travers la promulgation de directives appropriées», a-t-il soutenu.

Dans ce sens, M. Loukal a informé les dirigeants des banques de la décision prise par le Conseil de la monnaie et du crédit (CMC) pour l'élargissement de l'offre bancaire à travers l'adoption d'un règlement consacrant la finance participative (produits financiers conformes à la Charia), devant permettre aux banques notamment universelles, de compléter et de diversifier la promotion de la gamme de leurs produits et services bancaires à tous les segments de la clientèle.

L'autre décision du CMC, a-t-il ajouté, est l'augmentation du capital minimum requis des banques passant à vingt milliards de DA contre dix milliards de DA, tandis

que le capital minimum requis des établissements financiers passe à 6,5 milliards de DA contre 3,5 milliards de DA. A cet égard, un délai de deux années est accordé aux institutions concernées pour se conformer à cette exigence réglementaire. Cet ajustement du capital minimum «ne préjuge en rien de la solidité du système bancaire algérien, dans son ensemble, de ses capacités de résilience déjà éprouvées face aux chocs externes, et de sa relative rentabilité», a expliqué le gouverneur.

Nouvelle opération de rafraîchissement de billets de banque

La Banque d'Algérie va procéder à l'émission imminente de nouvelles coupures de billets de banque et pièce de monnaie dans le cadre d'une opération de rafraîchissement de monnaies, a appris l'APS auprès de responsables de la Banque d'Algérie.

Il s'agit de l'émission de nouvelles coupures de billets de banque de 500 DA et de 1.000 DA, et de la pièce de monnaie de 100 DA.

Lors d'une rencontre tenue jeudi dernier à Alger avec les Pdg des banques et des établissements financiers, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, a informé ces derniers de cette décision prise par le Conseil de la monnaie et du crédit lors de sa session du 4 novembre en cours, précise la même source.

A ce propos, le gouverneur de la Banque centrale a expliqué aux dirigeants de la place bancaire et financière du pays qu'il s'agit d'une «opération classique de rafraîchissement des monnaies déjà en circulation, certaines datant de plus de trois décennies, alliant, par ailleurs, les nouvelles techniques de sécurisation et de promotion de l'évolution de l'Algérie en matière de développement et de modernisation».

Dans ce sens, M. Loukal a souligné avec insistance que «cette action ne constitue qu'une substitution progressive en matière de recyclage des billets en circulation de 500 DA et de 1.000 DA, à même valeur faciale». Il a ainsi tenu à préciser que cette opération «ne peut être et ne doit pas être interprétée comme un changement de la monnaie nationale».